

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Double licence - Histoire / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Histoire-Allemand/Etudes germaniques

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Double licence - Histoire / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Histoire-Allemand/Etudes germaniques	Jury par défaut	Tous les candidats	20	116	53	60	5

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux - Mention Histoire

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- \* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement  
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- \* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)  
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- \* Etre intéressé par la démarche scientifique  
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- \* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines  
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- \* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail  
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

\* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

\* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## **Attendus nationaux - Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales**

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### **ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL**

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

\* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

\* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

\* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

\* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

\* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette formation d'excellence regroupe deux disciplines très complémentaires, dont l'enseignement est assuré en coopération par deux universités à la pointe dans leur domaine respectif :

En Études germaniques, les enseignements (dispensés par l'Université Paris 3) comprennent : sociétés et cultures ; arts, littérature, médias ; langue et linguistique ; traduction. Il s'agit d'acquérir une maîtrise approfondie de l'allemand et une solide connaissance des pays germanophones, de leur histoire et de leur culture.

En Histoire, les enseignements (dispensés par l'Université Paris 1) portent sur les quatre périodes « classiques » de l'histoire, passant d'un enseignement général en L1 à un enseignement thématiquement plus spécialisé en L3 ; à cela s'ajoutent des enseignements de méthodologie de la recherche, alliant érudition et nouvelles techniques.

Cette combinaison permet de former des diplômés qui sont à la fois des historiens et des spécialistes de l'aire germanophone.

Les frais de scolarité pour ce diplôme sont de 170 euros + 170 euros (Montant pour 2020-2021 dans les 2 établissements)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La procédure de 2023 n'a pas différé de celle des années précédentes.

–le premier critère retenu est l'existence d'un apprentissage de l'allemand en LV1 ou LV2 au lycée puisque la double licence s'adresse uniquement à des candidats ayant déjà des bases en allemand ; pour les candidats allemands (ou suisses germanophones, etc.), c'est le niveau de français qui est pris en compte ;

–sont ensuite examinés, dans l'ordre : les notes de bac, les fiches avenir et les bulletins de terminale, pour déterminer le niveau relatif du candidat indépendamment des pratiques de notation, variables d'un établissement et d'un enseignant à l'autre ; les bulletins de première sont pris en compte pour les étudiants « moyens », afin de déterminer si l'étudiant a progressé d'une année sur l'autre et donc s'il est susceptible d'« en avoir encore sous le pied »... Le but est en effet moins de classer les étudiants en fonction de leur niveau scolaire que de leur capacité à faire face aux exigences de travail d'une double licence universitaire. Les bulletins de CPGE ou d'éventuelles premières années dans l'enseignement supérieur sont consultés mais non pris en considération dans la mesure où ils sont très difficiles à interpréter de manière comparative

–un premier classement est établi en 4 classes : A très bons dossiers ; B bons dossiers ; C dossiers de candidats qui ne résisteront pas aux attentes de la double licence ; D dossiers non recevables (pas d'allemand). Les candidats des classes C et D ne sont pas inscrits sur la liste finale (NC)

–pour le classement interne aux deux classes A et B sont pris en compte non seulement les critères scolaires mais aussi la lettre de motivation et les indications concernant l'engagement civil du candidat, en tenant compte notamment des critères suivants : manifestation d'intérêt pour les deux disciplines ; manifestation d'intérêt réellement motivé (et pas seulement « j'aime l'histoire », etc.) ; projection à long terme (connaissances des Masters proposés à Paris 1 ou Paris 3, projets professionnels réfléchis).

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Là encore, il n'y a guère de différence par rapport aux années antérieures :

- l'existence d'un apprentissage de l'allemand en LV1 ou LV2 au lycée est impérative puisque la double licence s'adresse uniquement à des candidats ayant déjà des bases en allemand : les dossiers des candidats n'ayant jamais fait d'allemand seront par conséquent écartés sans autre examen que celui des compétences en langue (c'est notamment le cas de 4/5 des dossiers reçus en phase complémentaire) ;
- être bilingue pour des raisons familiales n'est en rien un critère suffisant, car le travail en double licence est lourd et donc déconseillé aux candidats de niveau moyen dans leur lycée, qui auront sans doute déjà fort à faire avec une licence générale (c'est-à-dire monodisciplinaire) ;
- la lettre de motivation doit impérativement manifester de l'intérêt pour les deux disciplines; par ailleurs, cette motivation doit être développée (et pas seulement « j'aime l'histoire », etc.), et s'accompagner d'une projection professionnelle à long terme (connaissances des Masters proposés à Paris 1 ou Paris 3, projets professionnels réfléchis), pour montrer qu'on prend cette candidature au sérieux.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	- allemand LV1, de préférence en section européenne ou allemand renforcé, avec très bon niveau en allemand en cycle terminal, ou élève bilingue (Abibac, OIB, école européenne) ; - bon niveau d'histoire-géographie en cycle terminal ; - bon niveau de français aux épreuves avancées du baccalauréat ou au CERCL ; - très bonnes bases en culture générale (histoire, français, littérature, philosophie).	- idem	- fiche Avenir - notes obtenues en allemand, histoire, français en première et terminale - notes du bac français - en cas de réorientation: notes obtenues dans le cycle précédent.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	- maîtrise de l'allemand du niveau B2 au niveau C2 ; pour les étudiants non-francophones, niveau B2 à C2 en français ; - bonnes compétences de rédaction en français et en allemand ; - capacité à organiser son travail en autonomie et à fournir un travail important dans deux disciplines.	- idem	- fiche Avenir - notes obtenues en allemand, histoire, français en première et terminale - notes du bac français - en cas de réorientation: notes obtenues dans le cycle précédent.	Essentiel
Savoir-être	Autonomie. Capacité à s'investir. Implication. Capacité à fournir des efforts. Concentration en classe. Capacité d'organisation. Esprit d'équipe Ouverture au monde. Curiosité intellectuelle.	- idem	- Bulletins 1ère et terminale - note des TPE - Projet de formation - Activités et centres d'intérêt.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le classement des dossiers sera réalisé notamment en fonction des résultats	- idem	Projet de formation - Appréciations terminale et	Très important



	obtenus, de la pertinence du projet de formation, des éléments d'appréciation de la fiche Avenir et, lorsqu'il ya lieu, des expériences personnelles et/ou professionnelles.		1ère. Intérêt pour l'histoire, la langue et la culture des pays de langue allemande, de la France, de l'Europe et extra-européens ; - engagement associatif, sportif, culturel, civique -projet professionnel	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	- engagement associatif, sportif, culturel, civique bienvenu. - Avoir séjourné et/ou prévoir de séjourner dans un pays germanophone (échange scolaire, programme Sauzay, Voltaire ou autre, stages et/ou séjours linguistiques).	- idem	- Activités et centres d'intérêt - Projet de formation - engagement associatif, sportif, culturel, civique - Séjours dans un pays germanophone. - engagement associatif, sportif, culturel, civique bienvenu mais pas indispensable. - Avoir séjourné et/ou prévoir de séjourner dans un pays germanophone.	Important

**Signature :**

Christine NEAU-LEDUC,  
Président de l'établissement Université Paris 1  
Panthéon Sorbonne / Université Sorbonne Nouvelle  
Paris 3